

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 24
Votants : 26
Date de la convocation : mardi 26 janvier 2016

N° 16.02.01.02

L'an deux mille seize et le premier du mois de février, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur le Maire.

PRÉSENTS : MM SAVY, BOUSQUEL, Mme PASDELOU, MM LARGUIER, Mme MICHEL, M. BRAEMER, Mme THALY-BARDOL, M. PINETON DE CHAMBRUN, Mme VIGNERON, MM GREPINET, ROQUES, GRAVIER, Mme MOULAOUÏ, M. CASTELL, Mme CAMBON, M. ROESCH, Mmes PRIE, MERLET, M. TUAL, Mmes MACHERY, PLAYS, MM MUNOZ, SELKE, GOEPFERT.

PROCURATIONS : M. ALLOUCHE en faveur de Mme PLAYS
Mme GAUZY CHABLE en faveur de M. SELKE

ABSENTS : Mme JULLIEN
M. LOPEZ
M. BOUISSEREN

BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS D'IMMEUBLES

REALISEES PAR LA VILLE AU COURS DE L'ANNEE 2015

Rapporteur : Monsieur Luc BRAEMER

Monsieur Luc BRAEMER, adjoint délégué aux travaux et à l'urbanisme rapporteur, rappelle aux membres de l'assemblée que conformément aux dispositions de l'article L.2241-1 alinéa 2 du code général des collectivités territoriales, le bilan des acquisitions et des cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants, par celle-ci ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année, à une délibération du conseil municipal.

Ce bilan est annexé au compte administratif de la commune.

En application de la réglementation susvisée, il vous est proposé de délibérer sur le bilan présenté ci-dessous :

Acquisitions 2015

DESIGNATION DU BIEN	CONTENANCE CADASTRALE	REFERENCE CADASTRALE	ADRESSE	VENDEUR	ACQUEREUR/BENEFICIAIRE	DELIBERATION OU DECISION	PRIX	DATE DE L'ACTE
Acquisition du poste de la Police Municipale	210 m ²	BO 120, 182, 224		GGL	Ville de Juvignac	Traité de concession de ZAC	147 150 €	24/11/2015
Terrain d'assiette du Belvédère	3 566 m ²	CA 64	Allée des Thermes	RIPPOL	Ville de Juvignac	05/03/2012	34 500 €	02/02/2015

Cessions 2015

DESIGNATION DU BIEN	CONTENANCE CADASTRALE	REFERENCE CADASTRALE	ADRESSE	VENDEUR	ACQUEREUR/BENEFICIAIRE	DELIBERATION OU DECISION	PRIX	DATE DE L'ACTE
Délaissé de terrain	254 m ²	BM 24	Rue du Romarin	Ville	Maison de Manon	26/06/2013	40 640 €	09/01/2015
Délaissé de terrain	295 m ²	CH 169	Rue de l'Emeraude	Ville	MOINE	17/05/2013	2 950 €	26/02/2015
Délaissé de terrain	535 m ²	CH 170	Rue de l'Emeraude	Ville	BEL	17/05/2013	5 350 €	26/02/2015
Délaissé de terrain	400 m ²	CH 171	Rue de l'Emeraude	Ville	ENGUEHARD	17/05/2013	4 000 €	26/02/2015

IL EST DONC PROPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2121-22,
Après avoir entendu l'exposé des motifs précédents,

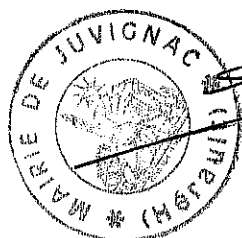
D'APPROUVER le bilan des cessions et acquisitions réalisées par la ville au cours de l'année 2015

D'AUTORISER le Maire, ou son représentant habilité à cet effet, à prendre toutes dispositions et à signer tout acte et document rendu nécessaire pour l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré adopte la proposition de Monsieur BRAEMER, à l'unanimité des suffrages.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture le 03/02/2016
et publication le 11/02/2016



Le Maire,